

The indications of the free indirect speech in French in the XIXth century: a topical didactic issue

[Les indices du discours indirect libre en français au XX^e siècle: un sujet didactique d'actualité]

Sonja Spadijer

DOI: 10.18355/XL.2018.11.01XL.18

Abstract

This article has for the objective to emphasize the indications of the reported free indirect speech (DIL) in French, their variety and the meaning. Since its discovery in XIXth century, the DIL does not stop being a topical subject both for the researchers in language and in literature as for the writers. Its indications are endowed with a code which is not still easy to understand. Knowing the indications of the reported free indirect speech plays an important role particularly for translator's job as well as for every expert in French and French-speaking literature. Consequently, we consider that the DIL should be taught together with the direct speech and the indirect speech and appear in syllabus and programs of the French as a foreign language (intermediate and advanced levels).

Key words: indications of the free indirect speech, French indefinite pronoun *on* and the DIL

Résumé

Cet article a pour objectif de mettre l'accent sur les indices du discours indirect libre (DIL) en français, leur variété et le sémantisme. Depuis sa découverte au XIX^e siècle, le DIL ne cesse d'être un sujet d'actualité tant pour les chercheurs en langue et en littérature que pour les écrivains. Ses indices possèdent un code qui n'est toujours pas facile à saisir. La connaissance des indices du DIL joue un rôle important particulièrement pour le métier de traducteur ainsi que pour tout expert en littérature française et francophone. Par conséquent, nous considérons que le DIL devrait être enseigné ensemble avec le discours direct et le discours indirect et figurer dans les syllabus et les programmes du FLE (niveaux intermédiaire et avancé).

Mots-clés : discours indirect libre, Pronom indéfini *on* et le DIL

Introduction

Depuis sa découverte au XIX^e siècle *le discours indirect libre* (DIL) ne cesse d'être un sujet d'actualité pour les chercheurs en langue française et en littérature. L'emploi qu'en ont fait de nombreux auteurs français et francophones au cours du XX^e siècle et de nos jours témoigne de l'importance de cette notion. C'est une forme linguistique et en même temps, un procédé littéraire. Le DIL est doté d'*indices*¹ difficiles à discerner dans un texte. Il a son propre code sémantique que les utilisateurs ne sauraient pas décoder sans les connaissances préalables. Comme Charles Bally (1914) l'a remarqué il y a un siècle, le discours ou le style indirect libre est une forme linguistique liée à l'énonciation et il contient *des signes d'un code* que l'auditeur doit savoir saisir.

¹ *L'indice* est la notion utilisée par Gérard Strauch (1974), Jacqueline Authier (1993) et Alexandra Floirat (2000) en raison de l'impossibilité d'établir les caractéristiques obligatoires du DIL (dans Floirat, 2000: 10).

Le DIL, en tant que partie du système du discours rapporté, est concerné par le phénomène de la polyphonie,¹ multiplicité de voix dans un énoncé ou dans un discours, théorie qui s'oppose à celle de l'unicité du sujet parlant. Il s'associe également au phénomène de focalisation (Genette, 1972), changement de points de vue dans un énoncé ou dans un discours.

Nous analyserons et interpréterons les indices du discours indirect libre à partir d'un corpus constitué de quatre romans du XX^e siècle écrits par deux écrivains francophones, Jacques Roumain (1907 – 1944)² et René Depestre (1926 –),³ et par deux écrivains français, Daniel Pennac (1944 –)⁴ et Jean Echenoz (1947 –)⁵.

Le DIL et l'enseignement de FLE - L'importance du discours indirect libre est reconnue dans les grammaires françaises contemporaines⁶ aussi bien que dans les travaux de recherche scientifique et les ouvrages visant la théorie de la littérature. Cependant, notre expérience d'enseignant de français langue étrangère nous apprend qu'il y existe une lacune quand il s'agit du DIL. L'argument qui motive ce raisonnement repose sur l'hypothèse que dans la pratique de l'enseignement de français langue étrangère, la même importance n'est pas attribuée à la notion du discours indirect libre qu'aux discours direct et discours indirect lié. Le DIL en tant qu'unité didactique ne figure pas souvent dans les manuels du FLE à l'exception de rares exemples de textes contenant cette forme comme c'est le cas du manuel *Campus 4* (2005: 118-119). Nous sommes d'avis que les étudiants devraient être à même de reconnaître voire de maîtriser la notion du discours indirect libre et que tous les aspects de la langue devraient être enseignés à un niveau donné de l'apprentissage. L'acquisition et la maîtrise de cette notion assureraient la compréhension de textes narratifs.

Dans la réalisation de cette présente recherche, nous suivrons des procédures de l'analyse qualitative.

1 Quelques notions sur l'historique du DIL

L'intérêt pour le style indirect libre naît au XIX^e siècle et continue à susciter les débats pendant la première moitié du XX^e siècle. Son apparition⁷ est attribuée aux romans de Gustave Flaubert et de Émile Zola.⁸ Cependant, les recherches actuelles (Cerquiglini, 1984: 7-16) ont prouvé que le DIL existait déjà dans la langue latine aussi bien que dans les manuscrits médiévaux et leurs lectures publiques, bien que ses formes fussent différentes par rapport à celle utilisée par Flaubert. Cette découverte a bouleversé la thèse de la modernité du discours indirect libre.

1.1. Deux approches opposées pour expliquer le DIL

² Son roman *Le Gouverneur de la rosée* est considéré comme l'une des œuvres phares de la littérature haïtienne. L'auteur du roman est représentant du courant indigéniste.

³ Le roman étudié : *Hadriana dans tous mes rêves*. René Depestre, auteur haïtien, est représentant du courant indigéniste.

⁴ L'oeuvre étudiée : *Comme un roman*.

⁵ L'oeuvre étudiée : *Occupation des sols*.

⁶ *Grammaire méthodique du français* (1994: 600-601) ; *Le Bon Usage* (2006: 629-640) ; *Grammaire critique du français* de Marc Wilmet (2010: 447-448).

⁷ Le discours indirect libre est une structure qui depuis le XIX^e siècle devient un procédé caractérisant la langue littéraire (Riegel et al., 1994: 600 ; *Le Bon Usage*, 2006: 629) et parfois, de la langue parlée.

⁸ Adolf Tobler, philologue allemand, découvre le style indirect libre dans les textes d'Émile Zola.

Bernard Cerquiglini (1984 : 8-9) évoque des approches opposées en matière du DIL. Ainsi, au début du XX^e siècle Charles Bally affirme que le discours indirect libre est un procédé littéraire dont les indices sont : *la mimesis* de l'oral, l'absence de signes extérieurs de subordination, la fluidité propre à la langue parlée. Par contre, l'école idéaliste allemande avec Karl Vossler observe les procédés de la création esthétique qui ont lieu dans la langue, et dans ce sens, le style indirect libre représente l'identification de l'auteur aux personnages qu'il crée. D'après la même source (Cerquiglini, 1984: 11-13), l'école idéaliste critiquera les analyses ayant une approche grammaticale avancée par l'école de Genève à laquelle appartenait Charles Bally. Pour lui, le DIL posséderait ses propres indices ce qui justifierait une analyse linguistique. Toutefois, il y introduit l'idée de l'énonciation contenant un code et son acception par l'auditeur. Ainsi, le discours indirect libre serait une forme de représentation de la parole d'autrui.

Bernard Cerquiglini explique qu'Oswald Ducrot reprendra les idées de Charles Bally en y introduisant les notions de *polyphonie* (propre à toute énonciation), de *locuteur* (celui qui prononce), et « [...] la série des *énonciateurs* auxquels est attribuée la responsabilité des actes illocutionnaires ». Un nouvel essor en faveur de la compréhension du discours indirect libre sera apporté par Mikhaïl Bakhtin pour qui la parole humaine est tissée du discours d'autrui.

Laurence Rosier (2008 : 6) soutient la thèse que la linguistique de l'énonciation est le cadre dans lequel s'inscrit le discours rapporté en général et que l'énonciation comprend « la prise de responsabilité et l'inscription de la subjectivité du locuteur ».

1.2. Le lien entre le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre

Alors que la grammaire scolaire considérait le lien entre le discours direct et le discours indirect comme une dichotomie, Laurence Rosier (2008) affirme que le discours rapporté en général serait caractérisé plutôt par un continuum que par la dichotomie, la position avancée par la grammaire scolaire. La grammaire scolaire propose le modèle de passage du discours direct au discours indirect ce qui veut dire qu'ils sont réductibles l'un à l'autre.

Laurence Rosier rappelle que les grammairiens de l'Antiquité n'avaient pas traité ensemble *oratio recta* [le discours direct] et *oratio obliqua* [le discours indirect], et que ce n'est que plus tard, au XVII^e siècle, que les grammairiens du Port-Royal les auront présentés en couple grammatical. Ce modèle s'établira comme pratique uniquement après la découverte du DIL chez Gustave Flaubert et Émile Zola, à la fin du XIX^e siècle. Avec Charles Bally, le discours indirect libre s'imposera comme la troisième modalité de la parole d'autrui et renforcera le lien entre le DD et le DI. Cependant, Theodor Kalepky et d'autres préfèrent l'appellation *le discours voilé* à celle de *discours indirect libre*, considérant qu'il ne se rattache pas à ce couple et qu'il constitue une forme narrative ayant sa propre terminologie (Rosier, 2008: 12-14).

2 Les indices du DIL : l'absence de la relation de dépendance d'un verbe principal ; la transposition de temps

La langue française⁹ distingue deux types fondamentaux du discours rapporté : discours ou style direct et discours ou style indirect. À différence du *discours direct*

⁹ De nos jours, de plus en plus de grammaires introduisent la notion du DIL. Laurence Rosier (2008 : 6) cite la typologie qu'introduit Patrick Charaudeau en 1992 comme *discours cité, intégré, narrativisé, évoqué*. Ensuite, elle cite Roberte Tomassone qui en 1996 utilise la notion le *discours narrativisé*, tandis que Marc Wilmet en 1997 introduit celle de *discours absorbé*.

où les paroles sont rapportées sans être modifiées par le narrateur : « Il lui dit : - Je suis des gens d'ici : de Fonds-Rouge. Il y a longtemps que j'ai quitté le pays ; attends : à Pâques, ça fera quinze ans. J'étais à Cuba. » (Roumain, 2007: 30), dans le *discours indirect* elles sont rapportées par le narrateur selon son point de vue : « [...] on dit comme ça que dans ce pays de Cuba, ils parlent une autre langue que nous autres, comme qui dirait un jargon. » (Roumain, 2007: 41). *Le discours indirect lié* se caractérise de la présence d'un verbe dans la principale et d'une relation de dépendance d'un verbe introduisant le discours rapporté [*on dit que...*].

Le discours indirect libre n'observe pas de verbe ni de principale et par conséquent, les phrases reproduisant les paroles ou les pensées dans le discours indirect libre ne seraient pas en relation de dépendance d'un temps du passé comme l'exemple suivant, cité par *Le bon usage, grammaire française* (2006: 629), est censé illustrer : « *Brigitte ouvrit la porte du petit salon et nous appela : Ne voulions-nous pas un peu de thé ? Cela nous réchaufferait après cette course* (Mauriac, Parisienne, p. 213) ». Nous y reconnaissons les particularités du discours indirect libre, la présence de la subordination du verbe principal et de la conjonction interrogative *si*, l'inversion du sujet. La première personne au pluriel : « Ne voulions-nous pas un peu de thé ? », signifie que le narrateur est impliqué dans les paroles. Cependant, dans le cas du discours indirect lié un verbe principal au passé aurait été présent : **Elle nous demanda si nous [...]*.

En ce qui concerne les temps dans l'exemple cité ci-dessus, il est évident qu'ils suivent la logique du récit et de la concordance des temps comme si un verbe principal y précédait : **Elle nous demanda...* Ce fait veut dire qu'il y a lieu la transposition de temps.

Observons un autre exemple du DIL et les deux caractéristiques de base en question - l'absence de relation de dépendance d'un verbe principal et la transposition de temps : « Germaine Musac s'éteignit dans la consolation de ces mots. Qu'allait-on faire de sa volonté posthume ? » (Depestre, 1988 : 24). Dans l'exemple cité, nous comprenons que la principale omise aurait pu être : * *On se demandait ce que [...]*. Cela implique que même dans le discours indirect libre, il est possible de remarquer une certaine dépendance logique, par rapport à un verbe principal sous-entendu. Outre cela, nous pouvons constater que les temps sont transposés au passé c'est-à-dire, ils suivent la logique d'un récit passé : a.) l'imparfait – « Qu'allait-on faire de sa volonté posthume ? », « Ne voulions-nous pas un peu de thé ? » ; b.) le conditionnel présent – « Cela nous réchaufferait ». L'inversion du sujet est le troisième élément qui témoigne de la présence du DIL.

Dans les sections suivantes, nous observerons d'autres indices du DIL en tant que critères possibles pour identifier l'origine empirique de la voix et de point de vue dans un texte.

2.1. Quelques cas de la non transposition de temps

Lorsque Martin Riegel et al. (1994: 601) soulèvent la question des temps verbaux dans le discours indirect libre, ils expliquent que les temps sont transposés excepté le cas où le discours de base serait au présent comme dans l'exemple suivant qu'ils citent : « *Mme Profitendieu rentre enfin, elle s'excuse d'être en retard ; elle a dû faire beaucoup de visites. Elle s'attriste de trouver son mari souffrant. Que peut-on faire pour lui? C'est vrai qu'il a très mauvaise mine* (Gide) ». »

En partant de cette dernière affirmation, nous remarquons tout de même que les temps peuvent ne pas être transposés dans d'autres situations. Ci-dessous, nous en citerons deux exemples.

Le premier exemple se référerait à la propriété du discours indirect libre de transmettre le monologue intérieur des personnages.

« Il s'apaisa peu à peu et s'endormit. Délira n'osait le laisser. Mon Dieu, mes saints, la Vierge, mes anges, t'en prie, t'en prie, t'en prie, faites qu'il vive, parce que s'il meurt, que va faire sur la terre cette vieille Délira, dites-moi, que va-t-elle faire sur la terre, toute seule, sans la consolation de son grand âge, sans la récompense de toute la misère qu'elle a endurée pendant son existence » (Roumain, 2007: 162).

Ci-dessus, le discours de base est au passé : « Il s'apaisa peu à peu et s'endormit. Délira n'osait le laisser ». Cependant, la voix change dans ce même paragraphe et nous assistons à un discours indirect libre caractérisé de la présence de la non transposition de temps qui se traduit par l'emploi du présent (« faites qu'il vive »), du futur proche (« que va faire sur la terre cette vieille Délira »), du passé composé (« la misère qu'elle a endurée »).

Dans le second exemple ci-dessous, nous pouvons remarquer que le récit commence au passé (« Ti-Gérôme n'était pas de cet avis ») :

« Ti-Gérôme n'était pas de cet avis. Sa mère lui a confié une mission sacrée. Il l'exécutera coûte que coûte, dût-il pour ça mettre à feu et à sang la maisonnée, Jacmel, l'île entière. Sous ces regards terrifiés des siens, il invita le sphinx à tête de mort qui siégeait au plafond de rejoindre les yeux de la défunte » (Depestre, 1988: 24).

Dans la même scène la voix change ce qui se fait voir par l'emploi de temps n'appartenant pas au récit passé : le passé composé et le futur simple. Il s'agit donc de la de non transposition de temps. Elle se fait voir par la présence de deux verbes : a.) le premier au passé composé - « Sa mère lui a confié une mission sacrée » ; b.) le second au futur simple – « Il l'exécutera coûte que coûte ».

Pour conclure, lorsque le discours indirect libre véhicule le processus de changement de voix dans le récit, les temps ne seraient pas transposés.

2.2. La transposition et la non transposition de personne

En ce qui concerne la personne, elle peut être transposée ou non selon le contexte selon le rôle du narrateur, de son interlocuteur ou bien d'un tiers, comme nous l'avons déjà expliqué plus haut. Comme l'exemple de la transposition de personne, nous rappellerons le passage cité dans le texte ci-dessus qui, sans marque de subordination, garde également la première personne du pluriel indiquant que le narrateur est concerné : « *Brigitte ouvrit la porte du petit salon et nous appela : Ne voulions-nous pas un peu de thé ? Cela nous réchaufferait après cette course* (Mauriac, Parisienne, p. 213) » (Le Bon Usage, 2006: 629).

Voici un autre exemple de la transposition de la personne et du temps, mais cette fois-ci dans un passage exprimant le monologue intérieur où le personnage, implorant la mort du héros parle de soi en troisième personne. Nous observons l'absence de la principale et de la conjonction (**Elle disait que...*), et l'alternation du DIL et du DD dans le même passage :

« Ce n'était pas Manuel, ce grand corps froid, insensible et rigide. [...] le vrai Manuel marchait par les mornes et les bois, au grand soleil. Il parlait à Annaïse: ma négresse, disait-il. Il la

prenait dans ses bras, il l'enveloppait de sa chaleur » (Roumain, 2007: 169).

Nous avons également constaté l'effet de la distanciation produite par l'utilisation de la troisième personne lorsque le protagoniste parle de soi. La transposition partielle de la personne est par contre observée dans le passage suivant :

« Il s'apaisa peu à peu et s'endormit. Délira n'osait le laisser. Mon Dieu, mes saints, la Vierge, mes anges, t'en prie, t'en prie, t'en prie, faites qu'il vive, parce que s'il meurt, que va faire sur la terre cette vieille Délira, dites-moi, que va-t-elle faire sur la terre, toute seule, sans la consolation de son grand âge, sans la récompense de toute la misère qu'elle a endurée pendant son existence » (Roumain, 2007: 162).

Dans l'exemple précédent, nous reconnaissons un mélange de récits. Tout d'abord, un récit au passé, ensuite le DIL qui se traduit par la non transposition de personne (première personne du singulier : « mon Dieu », « mes saints », « mes anges », « t'en prie », « dites-moi »), et la non transposition des temps (« t'en prie, faites qu'il vive »).

La transposition de la personne dans le DIL est observée dans l'utilisation de la troisième personne du singulier (« que va-t-elle faire ») après la phrase « dites-moi » qui normalement aurait été utilisée pour introduire le DI (**Dites-moi quoi faire/ce que je vais faire/ce qu'elle va faire...*). Nous y notons l'inversion du sujet et une certaine distanciation de la part de l'énonciateur. Le passage illustre un mélange de styles, procédé dont le rôle est de mettre l'accent sur l'expressivité du récit. Le même exemple observe la non transposition de personne qui se traduit par l'utilisation de la première personne : « dites-moi ».

Observons un autre exemple : « Il revint à lui et la lointaine clarté des étoiles chavirait dans un lent vertige. Une douleur aiguë le clouait au sol. ' *El desgraciado...* Je vais mourir.' Il essaya de se lever » (Roumain, 2007: 160). Nous remarquons la non transposition de personne dans le monologue intérieur (« *El desgraciado...Je* vais mourir ») puisque ces phrases autrement auraient pu avoir la forme suivante : * *Il se disait* : '*El desgraciado*' [...]; * *Il pensait* : '*Je* vais mourir' ; ou bien, * *Il pensait qu'il allait mourir*.

Martin Riegel et al. (1994: 601) confirment d'ailleurs que le discours indirect libre se rattache très souvent à la littérature narrative. Il rapporte les points de vue et le monologue intérieur des protagonistes. C'est un moyen dont l'auteur se sert afin de mêler son point de vue avec celui des personnages dont il rapporte le discours. *La focalisation* ou l'introduction du *point de vue* de personnages dans le récit crée une des caractéristiques majeures du texte narratif (Genette, 1972: 203-210). Les exemples cités ci-dessus en sont la preuve.

Pour l'instant, nous pouvons conclure que le phénomène de focalisation serait une particularité du discours indirect libre. Nous le remarquons dans de nombreux textes littéraires francophones contemporains dont nous citons ceux de René Depestre, Jacques Roumain, Daniel Pennac et Jean Echenoz.

2.3. Déictiques, lexique propre à l'oral, intonation, mots phrases interrogatifs et exclamatifs, phrases inachevées [...] : indices significatifs du DIL

Les caractéristiques du DIL sont souvent issues des procédés expressifs propres au DD.¹⁰ Dans cette section, nous essaierons de faire le point sur : l'interrogation directe avec l'inversion du sujet, l'exclamation directe, les tournures du registre oral, les modalisations, les expressions d'appréciation subjective, les déictiques, l'ellipse, les phrases inachevées ou disloquées (Riegel et al., 1994: 601). Quelques unes de ces caractéristiques ont déjà fait objet de nos observations dans la section précédente.

Observons l'exemple suivant : « Il lui demanda, comme s'il l'avait vue d'hier, - car il avait perdu les usages, - comment elle allait » (Roumain, 2007: 30).

a. Le déictique « d'hier » indique le changement de point de vue: « comme s'il l'avait vue d'hier ».

Outre cela, les temps sont transposés, c'est-à-dire, ils suivent la logique du récit:

- le plus-que-parfait « il l'avait vue », « car il avait perdu les usages »,

- l'imparfait « comment elle allait ».

Les trois exemples suivants tirés du *Comme un roman* de Daniel Pennac témoignent de plusieurs caractéristiques du DIL telles que: le changement de l'intonation¹¹ qui introduit le changement de points de vue, le choix du lexique propre au registre oral et à l'argot, les exclamations, les mots phrases. Observons le passage suivant :

« Ils n'en croient ni leurs yeux ni leurs oreilles. Ce type va leur lire *tout ça*? Mais on va y passer l'année! Perplexité... Une certaine tension, même... Ça n'existe pas, un prof qui se propose de passer l'année à lire. Ou c'est un sacré fainéant, ou il y a anguille sous roche. L'arnaque nous guette. On va avoir droit à la liste de vocabulaire quotidienne, au compte rendu de lecture permanent [...] » (Pennac, 1992: 121).

Ci-dessus, nous avons noté les caractéristiques suivantes du DIL :

b. *le lexique propre au registre oral, familier* : « Ce type », « un prof », « un sacré fainéant » ;

c. *le changement de l'intonation, la proposition interrogative* : « Ce type va leur lire *tout ça* ? » qui traduit le changement de point de vue ;

d. *la proposition exclamative* : « Mais on va y passer l'année ! » ;

Nous remarquons également que le changement de point de vue dans le récit se traduit par le pronom indéfini *on* « Mais on va y passer l'année ! », « On va avoir droit à la liste ».

La transposition de la personne est observée dans une phrase exprimant une appréciation et réaction subjective : « Ils n'en croient ni leurs yeux ni leurs oreilles. » ainsi que la non transposition de la personne dans l'exemple suivant: « L'arnaque nous guette. On va avoir droit à [...] » où le pronom *on* correspond à *nous*.

Observons le deuxième exemple :

« C'était même touchant, toutes ces petites grimaces pour ne pas laisser son rire étouffer votre

¹⁰ Anna Wierzbicka (1974: 272) évoque à ce propos *theatrical impact of DSRs* (cité par Habler, 2001: 840)

¹¹ Gerda Habler affirme également que dans le cas du DIL : « Souvent ce sont des ruptures prosodiques ou des imitations de l'énonciation originale qui s'avèrent beaucoup plus importantes que les marqueurs syntaxiques qui sont décrites dans les grammaires » (2001: 840).

prose. Burlington ouvrait des yeux comme des oreilles, et ‘chut! bon dieu, la ferme!’ dès qu’un de ses copains laissait aller son hilarité » (Pennac, 1992: 125).

Nous y avons constaté les indices suivants du DIL :

e. l’absence de marques de subordination dans *les mots phrases exclamatifs* : « chut ! bon dieu, la ferme ! » ;

Le lexique appartenant au registre oral très familier ainsi qu’une réaction très subjective y est également observé : « chut ! bon dieu, la ferme ! ».

Voici un troisième exemple :

« La voilà, la vérité, tu le sais très bien. ‘Lisez pour vivre’, sous la plume de Flaubert quand il écrivait à Louise, ça voulait dire en clair : ‘Lisez pour *me* laisser vivre’, tu le leur as expliqué, ça, à tes élèves ? Non ? Pourquoi ? » (Pennac, 1992: 85).

Dans l’exemple ci-dessus, nous constatons les caractéristiques suivantes du DIL :

f. *les mots phrases interrogatifs* : « Non ? », « Pourquoi ? » ;

Nous y reconnaissons également les marques du registre oral telles que : l’interrogation directe avec la reprise de plusieurs pronoms couvrant la même fonction dans la phrase (*le* et *ça*), et la reprise du nom déjà présent en forme du pronom (*leur* et *à tes élèves*) « tu le leur as expliqué, ça, à tes élèves ? ».

Outre cela, la non transposition de la personne concernant l’interlocuteur du narrateur qui reste en deuxième personne du singulier : « tu le sais », « tu le leur as expliqué ».

2.4. Le pronom indéfini *on*, un autre indice significatif du DIL ?

Dans cette section, nous essaierons de démontrer que l’un des indices les plus importants du DIL serait le pronom indéfini *on*. D’après le Bon Usage, à l’oral, dans *la langue parlée familière*, le pronom *on* se substitue souvent à *nous* tandis que dans les œuvres littéraires, se pronom peut traduire l’intention de l’auteur de *reproduire ou d’imiter l’oral* (2006: 1101).

Nous sommes d’avis que l’un des indices qui pourrait faciliter la détection du DIL dans un texte narratif est justement le pronom indéfini *on*. Reprenons l’exemple où le récit au passé est coupé par une phrase interrogative au discours indirect libre : « Germaine Musac s’éteignit dans la consolation de ces mots. Qu’allait-on faire de sa volonté posthume ? » (Depestre, 1988: 24).

Ci-dessus, le DIL devient évident, grâce au manque de la subordination (**On se demandait/Nous voulions savoir ce que...*), à la transposition des temps mais aussi en raison de l’emploi du pronom indéfini *on*. Dans ce cas précis, le pronom *on* serait la marque de la non transposition de la personne et du changement de point de vue dans le récit narratif. L’emploi du pronom *on* s’explique par l’introduction d’une autre voix dans le récit, ici la voix d’un *lodyaniseur*.¹² Dans ce cas, ce pronom est employé dans le sens du pronom *nous* ou du pronom *je*. Ce fait évoque l’identification du *lodyaniseur* avec le public, son appartenance au même milieu social. Le rapport entre

¹² Lodyaniseur : celui qui tire les lodyans (dans la tradition de la littérature orale en Haïti).

le locuteur et ses interlocuteurs, c'est-à-dire entre le *lodyaniseur* et son auditoire, est direct, à la différence du cas où le pronom *on* remplacerait le pronom *tu* ou *vous*. L'exemple cité prouve la propriété du pronom *on* d'apporter dans le récit des nuances stylistiques variées telles : l'invocation, l'identification, la modestie.

Le pronom *on* cité ci-dessus ne pourrait pas être interprété comme le pronom *il(s)* ce dernier appartenant au récit passé et au discours rapporté indirect lié. Dans le passage cité par contre, il y a lieu la non transposition de personne, phénomène propre au discours rapporté indirect libre.

Tous les exemples cités ci-dessus démontrent que le pronom *on* joue un rôle important dans le système de DIL.

Dans le récit, il apporte une nuance sémantique supplémentaire renforçant davantage l'effet de changement de voix ou de point de vue. À la constatation avancée par la grammaire le Bon Usage (2006: 640) que le discours indirect libre « *garde le ton et la ponctuation du style direct* », nous trouvons nécessaire d'ajouter qu'il s'approprie également du pronom *on*, l'une des caractéristiques du style direct et de la langue parlée familière.

Pour corroborer nos affirmations sur la présence du pronom *on* dans le DIL, nous citerons un dernier exemple tiré du roman *L'occupation des sols* de Jean Echenoz. Dans ce récit, le pronom *on* marque le changement de points de vue:

« Nul ne raconta rien de ces dernières années, rien ne s'évoqua sous l'ampoule nue ; on discourt juste de la nécessité, puis de la couleur d'un abat-jour. Fabre était un peu plus disert que Paul, avant de s'endormir il se plaignit doucement, comme pour lui-même, du système de chauffage par le sol. Regarde un peu le soleil qu'on a, dit-il aussi le lendemain matin » (1988: 19-20).

Dans la même scène, le changement se fait entre le sujet à la troisième personne au singulier (phrase introduite par un narrateur extérieur) : « Fabre était un peu plus disert que Paul », et le pronom indéfini *on* qui se substituerait au pronom *nous*: « on discourt », « le soleil qu'on a », introduisant directement la voix de l'un des deux protagonistes de la scène.

Outre cela, le même extrait témoigne d'un autre particularisme du DIL qu'est de reproduire le modèle théâtral et l'oralité en mimant le discours direct (Riegel et al., 1994: 601). Dans ce cas le changement a lieu au niveau des temps verbaux. Au début du paragraphe, les temps sont transposés et appartiennent au récit passé : « Nul ne raconta rien », « rien ne s'évoqua sous l'ampoule nue », « on discourt », « Fabre était », « il se plaignit ».

Cependant, progressivement, les temps deviennent non transposés et c'est le présent des verbes *regarder* et *avoir* qui témoignent du changement du point de vue ou de la voix dans le récit: « Regarde un peu le soleil qu'on a ».

Dans l'exemple cité ci-dessus le dialogue est donc introduit dans le récit au passé. Le discours indirect libre permet au narrateur de mêler son point de vue avec celui des personnages dont il rapporte le discours. Le discours indirect libre serait donc doté de la capacité d'introduire une dimension de la représentation de la parole dans un récit.

En conclusion, rappelons que la richesse sémantique du *discours indirect libre* et la variété de ses indices font de lui un outil privilégié du procédé littéraire. Il continue à être un défi pour les chercheurs, et par conséquent, pour la didactique du FLE.

Nous espérons avoir démontré l'intérêt que peut avoir l'introduction plus systématique du *discours indirect libre* en classe du FLE. Il pourrait devenir une stratégie d'apprentissage capable d'intégrer différentes notions dont nous citerons quelques unes: le discours rapporté, le système de temps verbaux, le registre familier,

le registre oral, les pronoms personnels, l'intonation et le lexique propres au registre oral.

¹ Deux conceptions de la polyphonie :

i) Mikhaïl Bakhtine (La polyphonie relève de la sociolinguistique. Elle s'occupe du sujet social et les outils langagiers qui lui sont propres. L'origine de la polyphonie repose dans le caractère dialogique du discours. La polyphonie relève du discours et recouvre l'intertextualité et l'interdiscursivité.)

ii) Oswald Ducrot (La polyphonie relève de la langue uniquement c'est-à-dire de l'énonciation, et elle est séparée du discours. La manifestation linguistique de la polyphonie dans un énoncé est séparée de sa manifestation dans le discours. Le locuteur est responsable de la disposition de différents énonciateurs dans un énoncé. Cet aspect ne recouvre pas l'intertextualité et l'interdiscursivité).

Bibliographic references

- ARTYUSHKINA, O. 2010. Le discours indirect libre en russe. These, Université Paris-Sorbonne, ED Concepts et langages, Laboratoire de recherche EA 3553, Paris.
- BAKHTIN, M. 1978. Esthétique et théorie du roman. Tr. D. Olivier. Paris, Gallimard. ISBN 9782070711048.
- CERQUIGLINI, B. 1981. La parole médiévale. Paris, Minuit. ISBN : 9782707305923.
- CERQUIGLINI, B. 1984. Le style indirect libre et la modernité. In *Langages*, 73, 7-16. Site visité le 15 octobre 2017 : Available online: http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1984_num_19_73_1162
- CHEVALIER, J.-C. – BLANCHE-BENVENISTE, C. 2002. Grammaire du français contemporain. Paris : Larousse. ISBN-10 : 2037102151 ISBN-13 : 978-2037102155.
- COURTILLON, J. – GUYOT-CLEMENT, Ch. 2005. Campus 4. Paris: CLE international. ISBN 978-2-09-032824-0.
- DARDOMPRE, C. 2014. La lodyans, un genre littéraire ne en Haïti. Site visité le 14 octobre 2017. Available online: <http://www.lodyans.hypothese.org>
- DARDOMPRE, C. 2014. Lodyans selon Anglade. Site visité le 14 octobre 2017. Available online: <http://www.ver.hypothese.org>
- DEPESTRE, R. 1988. Hadriana dans tous mes rêves. Paris, Gallimard. ISBN 2070712559.
- DUCROT, O. 1980. Les mots du discours. Paris : Minuit. ISBN : 9782707302946.
- ECHENOZ, J. 1988. Occupation des sols. Paris : Editions de Minuit. ISBN : 9782707311641.
- FLOIRAT, A. 2000. Quel discours indirect libre au XVI^e siècle? *Linx* [en ligne] 43, mis en ligne le 11 juillet 2012. Site visité le 17 octobre 2017. Available online: <http://linx.revue.org/1073>, DOI : 104000/linx.1073.
- GENETTE, G. 1972. Figures III. Paris : Editions du Seuil. ISBN-10 : 2020020394.
- GREVISSE, M. refondue par Goosse A. 2001. Le bon usage, grammaire française. Paris : Duculot. ISBN-10: 2801110450 ISBN-13 : 978-2801110454.
- HABLER, G. 2001. Discours indirect libre, 'Erlebte rede' et autres sources de malentendus en linguistique textuelle. In : *Metalangage et terminologie linguistique*, Orbis/Supplementa, 17, 838-852. Louvain : Peeters. Site visité le 18 octobre 2017. Available online: <https://books.google.me/books?id=PKMEQjEZ67AC&pg=PA850&lpg=PA850&dq=wilmet+linguistique+DIL&source=bl&ots=IJDW2lbat7&sig=zAySmN7YCJSTo-3uYbQ->

XLinguae, Volume 11 Issue 1XL, January 2018, ISSN 1337-8384, eISSN 2453-711X

gH-

XRjY&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwiH7ujWjvWAhXIYpoKHQmDDEgQ6AEILD
AB#v=onepage&q=wilmet%20linguistique%20DIL&f=false.

MARCELLO, S. 1997. La Grammatica della lingua italiana con la collaborazione di Federico Roncoroni. Milan : Oscar Guide/Arnoldo Mondadori Editore. ISBN 88-04-42158-4.

MOESCHLER, J. – AUCHLIN, A. 1997/2000. Introduction a la linguistique contemporaine. Paris : Armand Colin. ISBN : 2200017049.

PENNAC, D. 1992. Comme un roman. Paris: Editions Gallimard. ISBN 9782070388905.

RIEGEL, M. – PELLAT, J.-C. – RIOUL, R. 1994. Grammaire methodique du francais. Paris : Quadrige/PUF. ISBN 10 : 2130539599 USBN 13 : 9782130539599.

ROSIER, L. 2008. Le discours rapporte en francais. Paris : Editions Ophrys. ISBN 9782708012141 Available online:

https://books.google.rs/books?id=r6rq9C96X1EC&pg=PA13&lpg=PA13&dq=DII&redir_esc=y#v=onepage&q=DII&f=false

ROUMAIN, J. 2007. Gouverneurs de la rosee. Pantin : Le TEMPS des CERISES, editeurs. ISBN 2-84109-234-8.

WILMET, M. 1997. Grammaire critique du francais. Paris : Hachette ; Louvain-la-Neuve : Duculot. ISBN 2011452139 9782011452139 2801111368 9782801111369.

Words: 5630

Characters: 34 761 (19, 31 standard pages)

Sonja Špadijer, PhD.

Department of French language and literature

Department of Interpretation

Faculty of Letters

University Montenegro

Nikole Bojovića, bb, Nikšić

Crna Gora

Montenegro

sonjas@ac.me
